

Le 13 novembre 2017

**FIDÉLISATION ET RECRUTEMENT DES TALENTS :
LE GROUPE CRÉDIT DU NORD SIGNE UN PARTENARIAT AVEC FÉDÉRIAL
POUR ACCOMPAGNER LES PME ET TPE EN MATIÈRE D'ACTIONNARIAT SALARIÉ**

Le Groupe Crédit du Nord enrichit son offre aux entreprises. Il annonce la signature d'un partenariat avec Fédéral, société d'ingénierie financière et sociale, afin d'accompagner les entreprises non cotées dans la mise en place de politiques d'actionnariat salarié, un outil précieux pour attirer et fidéliser les talents dans les TPE et PME.

Ce partenariat s'articule autour de solutions sur mesure à destination des TPE-PME qui souhaitent renforcer l'adhésion et l'implication des collaborateurs, ou encore envisager la transmission de l'entreprise vers une population de salariés identifiée, en déployant des dispositifs d'actionnariat salarié en direct via le Plan d'Épargne Entreprise (PEE).

Acteur indépendant, Fédéral conseille depuis 2004 les entreprises sur la mise en place et le suivi de ces dispositifs, et assure la tenue de registre des valeurs mobilières au sein du PEE.

Depuis plus de 40 ans, des services en épargne salariale pour les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs

Cette nouvelle offre complète le dispositif d'épargne salariale déployé par le groupe Crédit du Nord : depuis plus de 40 ans, le Groupe s'inscrit dans une démarche à long terme d'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre et l'évolution des différents dispositifs d'épargne salariale.

Présents au sein de chacune des 8 banques régionales du groupe Crédit du Nord, les spécialistes en épargne salariale mettent au service des dirigeants d'entreprise leur expertise en matière de politique sociale et sont à leurs côtés à chaque étape-clé (définition du dispositif, conclusion des accords, présentation aux instances représentatives du personnel, information des salariés...).

Ils sont assistés par une équipe dédiée au sein de la direction du marché Entreprises, qui a pour missions d'assurer la veille juridique, l'évolution de l'offre de gestion administrative et financière, ainsi que le développement et l'amélioration permanente des outils de traitement à disposition des clients.

Les **325 000 épargnants** disposant d'un compte d'épargne salariale géré par Crédit du Nord ont accès de nombreux services :

- **Un site public www.pee.credit-du-nord.fr et un espace transactionnel sécurisé** permettant au salarié de consulter ses avoirs, de réaliser des arbitrages gratuits ou des rachats, de suivre la performance de ses placements...
- **Une Appli mobile épargne salariale transactionnelle** pour smartphones et tablettes, classée 1^{ère} appli mobile épargne salariale (étude Profidéo - février 2017) pour consulter ses avoirs, l'historique des opérations, l'évolution des placements ; pour traiter ses opérations (saisie de versements par CB ou prélèvement, demande de remboursement des avoirs





disponibles, arbitrages) ; pour mettre à jour ses informations personnelles.

- **Un accueil téléphonique** (du lundi au vendredi de 8h à 18h) et un **serveur vocal interactif** et transactionnel 24h/24 au 09 69 32 81 74.

Quant aux **14 000 entreprises** ayant choisi de confier la gestion de leur épargne salariale au Crédit du Nord, elles bénéficient également d'un service privilégié :

- un site transactionnel sécurisé www.pee.credit-du-nord.fr sur lequel les correspondants Entreprise peuvent consulter les avoirs globaux et individuels, réaliser les opérations collectives annuelles, télécharger des états statistiques et réglementaires, suivre les performances des FCPE, réaliser une mise à jour de la signalétique des salariés... ;
- et un interlocuteur dédié au sein du service tenue de compte, joignable par téléphone ou par mail.

Le groupe Crédit du Nord a noué par ailleurs un partenariat commercial avec Amundi et sa filiale Etoile Gestion pour la distribution des FCPE, et avec la plate-forme de services S2E pour la gestion des opérations administratives et comptables de tenue de compte pour les entreprises et leurs salariés.

A fin août 2017, ce sont plus de 980 M€ d'encours qui sont gérés par Crédit du Nord en épargne salariale.

L'enjeu RH de l'épargne salariale : fidéliser les talents

85 % des employeurs ayant mis en place une politique d'actionnariat salarié s'en déclarent satisfaits*. Parmi les effets positifs constatés : le renforcement de l'attractivité auprès des candidats à l'embauche, l'optimisation du package de rémunération, l'amélioration de la cohésion et de la stabilité des équipes, le partage de la gouvernance...

Or, seulement 4 % des PME non cotées ont franchi le pas et ont ouvert le capital à leurs salariés.*

« Ce partenariat avec Fédéral propose des solutions aux dirigeants des TPE-PME non cotées qui souhaitent associer leurs salariés au capital de l'entreprise. Nous sommes aux côtés de ces entrepreneurs, ancrés de longue date dans leurs territoires, et accompagnons leur croissance : l'actionnariat salarié constitue un outil précieux dans le cadre d'une "guerre des talents" qui se joue, notamment pour y attirer des collaborateurs issus de groupes d'envergure nationale, voire internationale » souligne Laurence Lasfont, directrice du marché Entreprises au sein du groupe Crédit du Nord.

Selon l'AFG (octobre 2017), le montant des actifs gérés dans les plans d'épargne d'entreprise (PEE) et les plans d'épargne pour la retraite collectifs (PERCO) est de 130,4 milliards d'euros au 30 juin 2017 (+ 6 % par rapport au 31 décembre 2016 et + 11 % sur un an). Le nombre de bénéficiaires de l'épargne salariale dépasse les 11 millions.

FÉDÉRIAL est une société d'ingénierie financière et sociale, spécialiste dans le domaine de l'actionnariat salarié en direct dans le PEE, sur le segment des TPE-PME non cotées. Seul teneur de registre en direct indépendant non gestionnaire de FCPE, Fédéral a mis en œuvre dès 2004 une offre unique dédiée à l'actionnariat salarié au sein du PEE avec détention en vif en offrant 2 métiers : le conseil sur la mise en place et le suivi de ces dispositifs ; la tenue de registre de valeurs mobilières au sein du PEE. Fédéral intervient dans le montage, la structuration et la gestion des dispositifs d'actionnariat salarié au sein du PEE en lien avec les teneurs de comptes de parts de FCPE.

* Selon un sondage OpinionWay 2016 réalisé auprès de 700 entreprises de 20 à 1 000 salariés.



A propos du groupe Crédit du Nord

Le groupe Crédit du Nord est constitué de huit banques régionales - Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud et Crédit du Nord -, et d'un prestataire de services d'investissement, la Société de Bourse, Gilbert Dupont.

Avec 8 800 collaborateurs et un réseau de 860 agences, le groupe Crédit du Nord est au service de près de 2 millions de clients particuliers, 290 000 professionnels et associations et 45 000 entreprises et institutionnels.

Les différentes entités du groupe Crédit du Nord bénéficient d'une très grande autonomie dans la gestion de leur activité, qui s'exprime notamment par des prises de décision rapides et une grande réactivité aux demandes de leurs clients.

La stratégie des banques du Groupe s'articule autour de trois éléments clés :

- être un acteur de référence quant à la qualité de la relation client ;
- développer un haut niveau de professionnalisme individuel et collectif ;
- mettre à la disposition de leurs clients les services et les technologies les plus avancés.

La qualité et la solidité des résultats du groupe Crédit du Nord sont reconnues par le marché et confirmées par la note long terme A attribuée par Standard & Poor's et A attribuée par Fitch.

Le groupe Crédit du Nord est filiale à 100 % de Société Générale.

Plus d'informations sur www.groupe-credit-du-nord.com

Retrouvez-nous également sur



Contacts presse groupe Crédit du Nord

Olivier-Armand Poly
Groupe Crédit du Nord
Responsable des Relations Presse
01 40 22 23 24
olivier-armand.poly@cdn.fr

Eric L'Hôte
Groupe Crédit du Nord
Directeur de la Communication
01 40 22 27 53
eric.l_hote@cdn.fr

